

(Traduction)

137-505-50

Le 16 décembre 1987

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note en date d'aujourd'hui, dont le texte se lit comme suit :

**"Voir la Note N° 089 du Canada du 16 décembre 1987"**

J'ai l'honneur de vous informer que les propositions contenues dans votre Note et les Annexes ci-jointes, dont les textes sont sous ce pli, agréent au gouvernement de la Jamaïque et de confirmer que votre Note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui modifie l'Accord de transport aérien en date du 18 octobre 1985, lequel entrera en vigueur le jour de la présente réponse.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

(signé)

Hugh Lawson Shearer  
Vice-premier ministre et  
ministre des Affaires étrangères, du  
Commerce et de l'Industrie

Son Excellence Madame Kathryn E. McCallion  
Haut-commissaire du Canada  
Haut-commissariat du Canada  
Kingston